

Hérouville Saint Clair, le 9 novembre 2016

Le Directeur académique des services
de l'Éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs

les chefs d'établissement du second degré
les inspecteurs de circonscription du premier degré
les directeurs de CIO
les coordonnateurs des bassins d'éducation et de
formation

Copie pour information :

Rectorat-SAIO, Rectorat-Doyenne des IA-IPR, Rectorat-Doyenne des IEN-ET-EG-IO, Conseillers techniques DSDEN Calvados, DOSS-DSDEN Calvados, IEN-Adjoint Calvados, DASEN Manche, DASEN Orne, Fédérations de parents d'élèves

L'Inspecteur de
l'Éducation nationale
chargé de l'information et
de l'orientation

Jacques VAULOUP

Dossier suivi par
Jacques VAULOUP

Réf. JV/OL/92-2016

Téléphone
02 31 45 95 66
Télécopie
02 31 45 96 36
Serveur vocal
02 31 45 96 00

Mél.

dsden14-ienio@ac-caen.fr

2, place de l'Europe B.P. 90036
14208 Hérouville Saint Clair
Cedex

Objet : Apprendre à s'orienter au collège, au lycée

Développer la capacité à s'orienter grâce au parcours avenir

Réf. Parcours avenir, arrêté du 1^{er} juillet 2015, BOEN n°28 du 9 juillet 2015
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/7/1/MENE1514295A/fo>

Annexe 1 : Apprendre à s'orienter. À quelles conditions ? Contribution à la réflexion et à l'action, par J. Vauloup, IEN-IO

Annexe 2 : Enseignement pratique interdisciplinaire « Monde économique et professionnel » en collège, année 2016-2017
(Enquête rapide)

Pièce jointe : Parcours avenir, La Lettre de l'orientation, Hors-série n°1, académie de Caen, octobre 2015

Ressources principales :

. éducol : <http://eduscol.education.fr/cid54908/ressources-pour-le-parcours-avenir.html>

. Parcours avenir, guide pratique à destination des chefs d'établissement, Eduscol, août 2016

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Orientation/46/8/2016_09_13_PARCOURS-AVENIR_628468.pdf

. Nouveaux parcours pour s'orienter, actes du colloque académique, Caen, 1^{er} avril 2015, 108 p.

https://www.ac-caen.fr/mediatheque/orientation/piiodmep_colloque_academique_2015_04_01.pdf

. Site académique Parcours avenir, académie de Caen : <http://parcoursavenir.ac-caen.fr/>

. Le sens de l'orientation, Cahiers pédagogiques, 2013 <http://www.cahiers-pedagogiques.com/No-504-Le-sens-de-l-orientation>

. 1001 PRO Pratiques Réflexives en Orientation [http://cio49.ac-](http://cio49.ac-nantes.fr/spip/IMG/pdf/1001_PRO_Pratiques_reflexives_en_orientation_mai_2014.pdf)

[nantes.fr/spip/IMG/pdf/1001_PRO_Pratiques_reflexives_en_orientation_mai_2014.pdf](http://cio49.ac-nantes.fr/spip/IMG/pdf/1001_PRO_Pratiques_reflexives_en_orientation_mai_2014.pdf)

Le *parcours avenir* doit permettre à chaque collégien et à chaque lycéen de comprendre le monde économique et professionnel, de connaître la diversité des métiers et des formations, de développer son sens de l'engagement et de l'initiative et d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle. En un mot, d'apprendre à s'orienter.

Réorienter l'orientation (8 difficultés rémanentes)

Malgré le droit au conseil en orientation (1989), l'éducation à l'orientation (1996), la découverte professionnelle en troisième (2005), les parcours de découverte des métiers et des formations (2008), le libre choix donné aux familles en fin de 3^e (2014 : en Calvados, 13 collèges publics participent à cette expérimentation), huit difficultés rémanentes perturbent le fonctionnement optimal de l'orientation :

- 1° La valorisation excessive des disciplines académiques dans les enseignements ;
- 2° Des modes d'apprentissage trop peu entés sur l'initiative personnelle et l'engagement ;
- 3° La croyance qu'une bonne information suffirait à garantir une bonne orientation ;
- 4° Le caractère aléatoire ou éphémère du travail en équipe sur l'orientation ;
- 5° L'existence d'un système de représentations puissantes et de déterminismes bien ancrés ;
- 6° La mésestime des formations technologiques et professionnelles ;
- 7° L'irréversibilité des choix des jeunes sommés précocement de choisir ;
- 8° La faible prise en compte de la formation et de l'orientation tout au long de la vie.

Déflouter l'orientation (6 enjeux permanents)

Mieux faire comprendre le travail humain, les métiers	Accompagner les élèves et les familles les plus démunies	Accroître l'ambition sociale notamment en zone rurale
Faire connaître à tous les liens entre réussite scolaire et sociale	Rendre plus réversibles qu'ils ne sont les premiers choix	Interroger la question du genre en l'orientation

Investir l'orientation (4 questions-clés pour le sujet)

Que puis-je faire, que veux-je faire de ma vie ?

Quelle personne voudrais-je devenir ?

Au développement de quel monde souhaiterais-je contribuer ?

Quels talents, quelles compétences dois-je construire à cette fin ?

Revisiter l'orientation (2 axes stratégiques pour l'établissement scolaire)

Faire la même chose ? Faire autre chose ? Ou faire la même chose avec un regard différent ?

Depuis trente ans (cf. annexe aux programmes des collèges, Chevènement, 1985), deux axes stratégiques ont été définis : l'un de nature *intra-disciplinaire*, l'autre de forme *extra-disciplinaire*.

Avec la réforme du collège (2016), l'un et l'autre retrouvent une actualité aiguë et pressante. Le premier est aujourd'hui situé dans la logique curriculaire et se rattache clairement, du moins au collège, aux objectifs du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Bien qu'il ait fait l'objet de nombreux développements antérieurs et d'actes multiples, il nous faut néanmoins revitaliser le second en lucidité et réflexivité. Et relier les deux en un système d'action cohérent et structurant.

La visite d'entreprise, l'enquête	La séquence d'observation en milieu professionnel	L'entretien avec l'élève	L'accompagnement personnalisé	L'entretien avec les parents
Le conseil de classe et l'évaluation	La pédagogie des salons et forums	Le programme d'activités négocié entre CIO et EPLE	Le comité local éducation-économie	Les rôles des élèves et des parents d'élèves

Partager l'orientation (1 dispositif collectif)

L'orientation est l'affaire de tous, mais aussi de quelques-uns. Professeurs, membres des équipes éducatives, parents d'élèves, représentants du monde économique et professionnel, directeurs de CIO et conseillers d'orientation-psychologues, personnels d'encadrement oeuvrent dans la même direction : accompagner chaque jeune dans son parcours, lui proposer des activités où il puisse exercer de manière plus autonome, plus créative, plus collective et plus responsable sa curiosité vis-à-vis des mondes sociaux et professionnels, sa réflexivité et, le moment venu, choisir.

En étroite association avec le dispositif rectoral – groupe de pilotage, site-ressource, travail en bassins, formation des acteurs –, le groupe départemental *Apprendre à s'orienter*, qui a commencé ses activités en 2014-2015 et continué son action en 2015-2016, les poursuit en 2016-2017. Coordiné et animé par l'inspecteur en orientation, il est au service des établissements, des CIO et des bassins d'éducation et de formation.

Afin d'étayer ses travaux essentiellement sur les préoccupations des collèges, je vous invite à **répondre d'ici au 2 décembre à l'enquête rapide** présentée en annexe 2.


Mathias BOUVIER

Annexe 1

Apprendre à s'orienter. Mais, à quelles conditions ?

Source : jacques.vauloup@ac-caen.fr - Novembre 2016

Dans une société souvent désorientée, la formation de la personne en devenir constitue désormais de plus en plus un parcours non linéaire, fait d'anticipations construites au long cours et de saisies d'opportunités en un instant, de progressions et de régressions, de temps d'assurance et de périodes d'hésitation. Tout au long de sa vie, chacun sera amené à faire des choix propices dans des situations vécues à un moment donné et dans un espace ou un milieu singulier. Par conséquent, il devient indispensable d'acquérir, dès l'école, les connaissances et compétences nécessaires à l'expression et à la réalisation de ces choix. Ainsi les savoir-faire et savoir être, tant indispensables dans la vie sociale et professionnelle, trouvent-ils pleinement droit de cité dans nos établissements à côté des savoirs académiques, mais aussi à l'intérieur de ceux-ci, ce qui suppose un autre regard sur les actes d'enseigner, d'apprendre, d'évaluer, d'éduquer, de conseiller, de tenir conseil.

Par temps de crises permanentes et d'incertitudes fortes, la tâche qui incombe à l'école peut paraître utopique, ambitieuse, délicate et à maints égards démesurée, car, bien entendu, l'école ne peut pas tout. Il relève pourtant de la responsabilité des adultes en situation d'éducateurs, quelle que soit leur fonction, de préparer des personnes intégrées, libres et solidaires à orienter elles-mêmes, le moment venu, leur propre vie. Tel est, à nos yeux, le pari éducatif sous-jacent à une conception humaniste de l'orientation.

POUR CHAQUE PERSONNE, UN TRIPLE DÉFI À RELEVER

Comment permettre à un élève, un adolescent ou un jeune adulte, de « s'orienter » et non pas d' « être orienté » ou d' « avoir été orienté » ? L'élève est confronté à trois expériences souvent vécues sur le mode de la difficulté :

S'ORIENTER, C'EST CONCILIER LE TEMPS DE S'INFORMER ET LE TEMPS DE CONCLURE

Or, le système éducatif contribue souvent à envisager le futur en termes d'études sans se le représenter suffisamment en termes de métiers et, plus rarement encore, de rôles sociaux. D'ailleurs, l'imprévisibilité croissante des emplois pourrait nous conduire à différer davantage encore le moment de nous interroger sur la nébuleuse des situations professionnelles et sociales auxquelles les collégiens, lycéens et étudiants sont susceptibles d'être confrontés demain. Quand le réel se dérobe, permettre aux élèves – et à ceux qui ont la charge de les préparer et de les accompagner –, de développer des démarches actives et créatives de curiosité vis-à-vis des environnements économiques et sociaux, de l'évolution des métiers et de l'organisation du travail, devient une nécessité. Mais une information sur les métiers et les environnements économiques ne peut avoir du sens qu'à quatre conditions.

LES 4 EXIGENCES D'UNE INFORMATION SUR LES MÉTIERS PORTEUSE DE SENS

Enrichir, diversifier et nuancer les représentations spontanées, plutôt que tenter de « rectifier » ou « supprimer » de « fausses représentations ».

Introduire la dimension critique qui sépare l'information distanciée de la croyance ou du mythe, donner au sujet les instruments de connaissance et de réflexion qui lui permettent une appropriation critique et non une adhésion de façade ; ce qui ne signifie pas pour autant oublier que nombre de projets – y compris ceux des adultes – s'étaient sur des rêves d'enfant ou d'adolescent.

Faire en sorte que les acteurs soient suffisamment maîtres de l'information qu'ils se sont appropriée pour la diffuser à leur tour en tant que répondants, de manière critique et coopérante.

Poursuivre la mise en œuvre de la co-orientation avec les parents d'élèves, l'entreprise, les milieux professionnels et le secteur associatif, chacun à sa place, non pour jouer sur des effets d'image, mais sur des effets de sens, en complémentarité lucide et respectueuse. Environnement économique et social constituent en effet un champ de connaissances et d'étude aussi légitime que d'autres champs disciplinaires, et ce, dès le collège.

S'ORIENTER, C'EST SE (RE)CONNAÎTRE ET (RE)CONNAÎTRE LES AUTRES

Or, l'élève a le sentiment de ne pas se connaître suffisamment – d'ailleurs beaucoup d'adultes ne mettent-ils pas une vie entière à s'interroger sur eux-mêmes –. En outre, certaines pratiques évaluatives ne lui permettent pas de construire une représentation positive de lui-même, une estime de soi qui lui permette d'agir, d'espérer, de se projeter. S'orienter, c'est en effet arrêter un choix – et des choix de rechange ou de secours – sans être certain de son choix. S'orienter, c'est se connaître et connaître les autres. C'est se reconnaître et reconnaître l'autre.

LES 4 EXIGENCES D'UN DISPOSITIF CENTRÉ SUR LA (RE)CONNAISSANCE DE SOI ET DES AUTRES

Il ne peut y avoir d'éducation à l'orientation, de parcours avenir, sans travail individuel et collectif sur l'évaluation scolaire, entendue comme la mise en valeur de la personne. Aider un adolescent à s'orienter, c'est l'aider à se situer, et d'abord à se situer scolairement, tant le poids des résultats scolaires joue, en France, un rôle déterminant dans la définition des trajectoires scolaires, sociales, économiques et culturelles des individus.

Rien ne peut se faire sans une continuité éducative spatiale et temporelle qui intègre et respecte le temps et l'espace vécus du sujet, et qui dépasse par conséquent le cadre annuel qui constitue notre commune unité de compte : continuité intra-établissement, continuité inter-établissements, continuité avec les dispositifs accueillant les jeunes en insertion.

Viser davantage la formation d'une personne socialisée, solidaire, engagée, que d'un individu isolé, compétitif, individualiste ; confronter l'image que je me fais de moi-même à celle que les autres, mes pairs, mes proches ont de moi.

Former des adultes et des équipes d'adultes suffisamment solides et flexibles, à la fois fermes et bienveillants, soucieux simultanément d'afficher et d'affirmer un cadre, des repères et de se mettre à l'écoute des jeunes qui leur sont provisoirement confiés.

S'ORIENTER, C'EST (RE)CONNAÎTRE LES FORMATIONS

Or, l'élève a du mal à s'en faire une représentation suffisamment pertinente pour, le moment venu, faire son choix d'établissement, de spécialité, d'option, de filière. Comment le lui reprocherait-on alors que les informations sont diversifiées, changeantes, qu'au-delà de la présentation des organigrammes, filières et structures, la part de l'implicite – voire du non-dit – est loin d'être négligeable, à tel point que les adultes en position d'informateurs ont parfois eux-mêmes quelque difficulté à s'y retrouver dans le dédale des formations du second degré et, a fortiori, dans le maquis de l'enseignement supérieur ? Enfin, dans le service public d'éducation, les règles du jeu de la carte des « options qui font la petite différence », « des établissements qui procurent un plus », « des professeurs exceptionnels qui conviendraient bien à notre progéniture » sont-elles connues et à la disposition de tous ?

LES 4 EXIGENCES D'UN TRAVAIL SUR LA (RE)CONNAISSANCE DES FORMATIONS

Distinguer ce qui relève de la promotion de tel ou tel réseau de formation de ce qui traite réellement d'une information ouverte, plurielle, confrontante, mise à distance ; et ainsi clarifier les règles du jeu, pour tous, et particulièrement pour ceux qui ne peuvent trouver seuls les informations stratégiques.

Mettre réellement l'élève en position d'agir et de rendre compte de son action auprès de ses pairs dans une vision coopérative de la transmission : instituer des délégués à l'orientation ; utiliser le relais des délégués des élèves ; favoriser les mises en situation responsabilisantes (visites et stages, cycle d'exposés par les élèves eux-mêmes ; élèves-reporters, etc.). Plutôt que la multiplication des actions – qui confine parfois à l'activisme –, c'est le sens que trouvera l'élève à chacune d'entre elles, leur cohérence et leur appropriation qui seront prioritairement visés.

Distinguer ce qui relève des contraintes liées à l'affectation et au « remplissage » des lieux d'accueil et ce qui participe d'une approche éducative et formatrice. En ce domaine, l'exercice de toute pression marchande sur le jeune sera prohibé.

Poursuivre inlassablement un travail complémentaire d'information différenciée et de réflexion avec les adultes médiateurs : professeurs principaux et autres professeurs, conseillers d'orientation psychologues, parents d'élèves.

UNE ÉDUCATION À L'AUTONOMIE ET À LA SOLIDARITÉ : LE CHOIX DES MÉTHODES ET DES CONTENUS EST CRUCIAL

Qu'elles concernent l'intégration à chaque discipline scolaire d'éléments faisant partie d'un tout cohérent, ou d'activités spécifiques détachées des disciplines, les méthodes d'intervention ont une importance capitale. Pour développer la culture économique, pour travailler sur les représentations de soi, des autres et des formations, c'est la démarche qui compte : (a) définir une progression annuelle, pluriannuelle, curriculaire (logique de cycle) ; (b) différencier les chemins d'accès à l'information et placer l'élève en position d'agir (pédagogie de l'autonomie) ; (c) faire en sorte que l'élève puisse percevoir la cohérence des différentes interventions ; (d) prendre en considération l'évolution affective et cognitive du jeune, respecter sa personnalité ; (e) bâtir avec les parents une co-orientation.

La promesse des années 1980-1990, c'était qu'une meilleure formation conduirait à une compétitivité accrue et à davantage d'emplois. On sait que les réalités économiques et sociales ont été moins positives qu'attendu.

La promesse des années 2015-2025, ne se réduit pas, pour la personne, au *souci de soi* (Foucault, 1980), ni à savoir repérer et saisir les opportunités qui s'offrent à elle en fonction de ses compétences, des réseaux relationnels qu'elle a tissés et du sens qu'elle donne à son existence ; elle est aussi de « s'interroger sur les conséquences humaines, pour elle et pour autrui, de son éventuel engagement dans cette activité professionnelle et sociale, et plus généralement dans ce parcours de vie » (Guichard, 2010 ; Jonas, 1979). ■

Annexe 2 : Enseignement pratique interdisciplinaire (EPI)
« Monde économique et professionnel » en collège, année 2016-2017
 Cf. Arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège
-Enquête rapide près des collèges-

« Les enseignements pratiques interdisciplinaires permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective ». Art. 3, al. II, b, arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège.

Rappel des 3 objectifs du parcours avenir (cf. arrêté du 1^{er} juillet 2015 relatif au parcours avenir) :

- Permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel
- Développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative
- Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

1	Avez-vous mis en place, ou allez-vous mettre en place un EPI <i>Monde économique et professionnel</i> en 2016-2017 ?	
2	Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?	
3	Niveaux et publics concernés	
4	Compétences et connaissances valorisées	
5	Bref descriptif du module	
6	Hors le cadre de l'EPI <i>Monde économique et professionnel</i> , les autres EPI participent-ils des objectifs du parcours avenir ? Si oui, en quoi ?	
7	Des ponts didactiques sont-ils tissés avec les autres parcours : parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyen, parcours santé. Si oui, lesquels ?	
8	Rôle du CIO et du conseiller d'orientation-psychologue	
9	Coordonnées des professeurs chargés de la mise en œuvre	
10	Coordonnées du collège	

Merci de retourner votre réponse à dscen14-ienio@ac-caen.fr au plus tard le vendredi 2 décembre 2016.
 La synthèse départementale vous sera renvoyée. Avec nos remerciements.

